

**BULLETIN D'INSCRIPTION
RALLY FAMILY #1 LE PERCHE
14 MARS 2020**



Clôture des inscriptions : 14 février 2020

COORDONNÉES ÉQUIPAGE

Merci de remplir ce bulletin en lettres majuscules

PILOTE

CO-PILOTE

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal / Ville _____

Pays _____

N° de permis de conduire _____

Tél. _____

Email _____

Allergies alimentaires _____

TEAM (Facultatif)

Concerne 3 à 5 équipages inscrits ensemble

Nom du Team : _____

VÉHICULE

Marque : _____ Modèle : _____

Année : _____ Immatriculation : _____

Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

RÉSERVATION

PRIX POUR UN ÉQUIPAGE DE 2 PERSONNES / 1 VOITURE : 390€

Promo Team : Valade pour les inscriptions de 3 à 5 équipages, envoyées ensemble
Déduire 50€ sur chaque inscription

Montant de l'inscription à verser pour confirmer
votre réservation : _____ €

• Paiement par chèque à l'ordre de « La P'tite Pilote »

• Paiement par CB en ligne sur le site
www.laptitepilote.com (Rubrique « Boutique »)

J'accepte le règlement et les conditions générales

Date :

Signature :



Bulletin à retourner, accompagné d'une photo du véhicule :
Par email à info@laptitepilote.com OU

Par courrier à La P'tite Pilote - 47 rue du Lieutenant Colonel de Montbrison - F-92500 Rueil-Malmaison

Votre inscription définitive vous sera confirmée par email.

BULLETIN D'INSCRIPTION RALLY FAMILY #1 LE PERCHE 14 MARS 2020



RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Rally Family est un rallye de l'ordre du loisir, organisé par la société LA P'TITE PILOTE. Tout esprit de compétition est à bannir. Au cours de ce rallye, les participants auront à parcourir, en suivant le road-book, un certain nombre de tronçons sur routes ouvertes à la circulation. En aucun cas, la vitesse n'interviendra dans le classement du rallye.

VÉHICULES ÉLIGIBLES ET ÉQUIPAGES

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement d'un véhicule s'il ne correspond pas à l'esprit de l'événement et si le nombre maximal de voitures a été atteint.

Voitures éligibles

Ce rallye est ouvert aux voitures d'avant 1985 (ou plus récentes, voir liste d'éligibilité sur www.laptitepilote.com) homologuées pour l'usage routier et conformes au Code de la Route en vigueur en France, à jour de leur Carte Grise, Certificat d'Assurance et du Contrôle Technique.

Les véhicules n'ont pas besoin d'avoir une homologation sportive.

Équipage

L'équipage doit être constitué de deux personnes dont l'une au minimum doit être titulaire du permis de conduire. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence de pilote.

Les participants doivent veiller au bon état général de leur voiture. Les conducteurs sont les seuls responsables des dégâts pouvant arriver à leur véhicule, seuls ou avec un tiers. L'organisation en décline toute responsabilité.

Toute personne ne respectant pas le règlement et / ou se mettant en danger elle ou les autres participants pourra être exclue de l'événement par l'organisation.

PARCOURS ROUTIER

Le parcours routier est imposé, les participants doivent suivre le road-book. Chaque tronçon se compose d'un point de départ et d'un point d'arrivée mais aussi d'étapes intermédiaires qui ne sont pas forcément indiquées sur le road-book mais où le passage des participants est obligatoire.

DROIT D'IMAGE

La P'tite Pilote se réserve le droit de prendre des images pendant l'événement. Images qui sont susceptibles d'être diffusées sur tout support de communication ayant un rapport avec l'événement sans qu'aucun droit à l'image ne puisse être réclamé par qui que ce soit.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont pour un équipage de 2 personne / 1 voiture. Ils incluent :

- l'organisation et l'encadrement
- La restauration (Petit-déjeuner d'accueil, déjeuner, pot de l'amitié à l'arrivée)
- Le road-book inédit
- Les plaques de rallye
- Le sac de bienvenue
- Les activités, animations, épreuves...
- La remise de prix et les cadeaux
- L'assurance RC organisateur

Les extras et les consommations ne sont pas compris.

La totalité des frais d'engagement est demandée à l'inscription. Sans le paiement, aucune demande d'inscription ne sera prise en compte.

DÉSISTEMENTS / ANNULATION

Si une demande d'annulation de participation intervient (par courrier postal uniquement) 45 jours avant l'événement, la somme forfaitaire de 200€ sera retenue par l'organisateur au titre des frais administratifs. L'annulation de participation à moins de 30 jours de l'événement ne donnera lieu à aucun remboursement de l'ensemble de l'inscription.

Concernant la Promo Team (3 à 5 équipages), le désistement d'un des équipages entraîne l'annulation de la promotion.

Au cas où le nombre d'engagés est insuffisant, la société LA P'TITE PILOTE se réserve le droit d'annuler l'événement. Dans ce cas, les participants seront prévenus et pourront choisir soit d'être remboursé soit de recevoir un avoir pour le prochain événement.

En cas de Force Majeure, ou pour toute raison de sécurité liée à des circonstances extraordinaires, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement sans remboursement de l'engagement.

ASSURANCE

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance auto responsabilité civile vis-à-vis des tiers et doivent vérifier auprès de leur assurance qu'ils sont bien, eux et leur véhicule, assurés pour ce type de manifestation.

Les participants renoncent à engager la responsabilité de LA P'TITE PILOTE à quelque titre que ce soit. Le contrat conclu entre les participants et l'organisateur est régi par la loi Française.

Contact : Marion Thouroude - 06.14.41.44.30.

WWW.LAPTITEPILOTE.COM